

Organisation d'une consultation PrEP - Groupe de travail InterCorevih

INDICATIONS DE LA PREP

D'après le Rapport Morlat¹ : La PrEP est recommandée pour les individus très exposés. L'AMM de la combinaison ténofovirDF/emtricitabine en PrEP précise les facteurs permettant d'identifier les sujets à haut risque.

HSH et transgenres : au-delà de ces facteurs, compte tenu de la prévalence et de l'incidence élevée dans les populations HSH et transgenres et du délai en général long entre la contamination et le diagnostic, le groupe d'experts considère que **toute personne HSH ou transgenre non infectée par le VIH est potentiellement éligible à la PrEP.**

Couples sérodifférents :

- **Lorsque le partenaire séropositif** prend un traitement antirétroviral et a une charge virale indétectable depuis plus de six mois, le traitement est le moyen de prévention de première intention.
- **Dans les autres situations**, la prescription de la PrEP peut être envisagée.

Situations individuelles : Le groupe d'experts recommande dans l'actualisation 2015 du rapport que la PrEP puisse être proposée au cas par cas aux personnes suivantes : usagers de drogues intraveineuses avec partage de seringues, personnes en situation de prostitution exposée à des rapports sexuels non protégés, personne en situation de vulnérabilité exposée à des rapports sexuels non protégés à haut risque de transmission du VIH.

Adolescents : Cf cas particuliers.

La PrEP est contre-indiquée dans les situations suivantes :

- séropositivité au VIH ou sérologie VIH inconnue ;
- présence de signes ou symptômes d'infection aiguë par le VIH (Cf. Encadré 5) ;
- troubles rénaux caractérisés par une clairance à la créatinine <60 ml/min ou signes de tubulopathie ;
- allaitement ;
- hypersensibilité à l'un des principes actifs ou des excipients du produit.

MOYENS LOGISTIQUES NECESSAIRES

- Ligne téléphonique dédiée
- Adresse mail dédiée sécurisée avec envoi code ?
- Dossier médical informatisé
- Brochure d'information par exemple La PrEP Mode emploi (cf lien et coordonnées)

PRISE DU RENDEZ VOUS

Par téléphone, par mail

- Prise de RDV le plus tôt possible en respectant le délai des examens à faire au laboratoire d'analyses
- Explication du déroulé de la consultation PrEP et du rôle des intervenants
- Vérification non prise actuelle ou récente de TPE si cas échéant cs PrEP différée

¹ Rapport Morlat, Prise en charge médicales des personnes vivant avec le VIH, Prévention et dépistage, Avril 2018. Consulté en ligne le 07/10/19 https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2018/04/experts-vih_prevention-depistage.pdf

- Prise de RDV dans les 15 jours pour la première cs et la première prescription de la PrEP sur logiciel adapté avec notification type de rdv
- Offrir des plages horaires en soirée et le samedi
- Envoi Email récapitulatif : convocation, ordonnance bilan initial (cf annexe 1, livret d'accueil, modalités de facturation)

Avec Doctolib et présentiel

- Prise de rdv sous 15 jours
- Message d'information (délai prise de sang, nécessité de non prise actuelle ou récente de TPE)

Le Rapport Morlat² indique qu'une personne demandant la PrEP, ou orientée vers la PrEP doit pouvoir se présenter à la première consultation avec un bilan biologique complet. Ceci permet de diminuer la charge des services initiant la PrEP et ce faisant de réduire les délais d'accès et d'initiation de la PrEP. On peut ainsi plus facilement prendre en charge d'emblée le traitement des IST et compléter les vaccinations si besoin. Le bilan biologique standard doit inclure les dépistages du VIH, du VHA, du VHB, du VHC et des autres IST ainsi qu'un contrôle de la fonction rénale. => ENVOI ORDONNANCE A L'AVANCE ?

CONSULTATION PRE-INITIATION DE PREP (FACULTATIVE, SELON ORGANISATION DU SERVICE) cf groupe 3

- Accueil et vérification de l'identité
- Signature du consentement pour le logiciel informatique, questionnaire, information HAS sur utilisation du Tenofovir/Emtricitabine en PrEP
- Lexique :

Par convention J0 désignera le jour d'initiation de la PrEP

La consultation initiale désignera la consultation médicale ou IDE programmée environ 15 jours (J-15) avant J0

- **La consultation initiale (Médecin ou IDE**) :**

Préalable à l'entretien avec le/la professionnel.le de santé : l'auto-questionnaire ^(cf. PJ) (rempli par le/la consultant.e seul.e)

- Identité, coordonnées
- Genre et orientation sexuelle
- Prescription antérieure de PrEP et/ou TPE
- Facteurs d'exposition au VIH et aux IST
- Usage de drogue en contexte sexuel (dont IV)
- Partenaires (nb, origine, VIH+, CV sous Trt) et pratiques sexuelles (RS non protégés)

L'entretien en consultation (Médecin ou IDE) :

² Rapport Morlat, Prise en charge médicales des personnes vivant avec le VIH, Prévention et dépistage, Avril 2018. Consulté en ligne le 07/10/19 https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2018/04/experts-vih_prevention-depistage.pdf

1/ Evaluation de la demande de PrEP

- Reprise de l'auto-questionnaire
 - Description de l'environnement personnel, familial, socio-professionnel du consultant
 - Reformulation de la demande de PrEP : objectifs visés, risques de contamination VIH identifiés, schéma thérapeutique envisagé (continu ou à la demande)
-
- Confrontation aux critères d'éligibilité

2/ Poser les bases de l'éducation thérapeutique pour une autonomie de gestion de la prophylaxie médicamenteuse

- Repérer les facteurs (dé)favorables à l'observance
- Repérer l'adaptabilité aux impondérables (oubli, décalage horaire, déplacement, obligations professionnelles, etc.)
- Appréhender la capacité de gestion en autonomie, de mobilisation des ressources humaines (réseau de pairs, ou associatif, ou institutionnel) ou des aides matérielles (applications, piluliers)
- Guider l'apprentissage de la prise de PrEP avec mise en situation

3/ Evaluer l'exposition aux IST

- Identifier les risques
- Quantifier le niveau de risque
- Définir les modes de protection adaptés aux pratiques et au niveau de protection recherché :
préservatif externe/masculin ou interne/féminin, digue dentaire, gant, ...

4/ Evaluation des risques liés à l'usage de drogue injectable

- Recenser l'usage de drogues en contexte sexuel (Chemsex)
- Identifier les effets recherchés (De la désinhibition à la recherche d'appui à la performance voire d'effet antalgique)
- Rappeler les bonnes pratiques et l'usage de matériel adapté (Stéribox 2[®])

5/ Prescription du bilan biologique initial à réaliser en LABM (cf. ordonnance en PJ)

Ou

Réalisation du bilan biologique initial (en CeGIDD extra-hospitalier)

Consultation d'évaluation **qui pourrait être effectuée par une IDE cf annexe 2a**

+/- Examen clinique ciblé à la recherche de signes cliniques d'IST

Entretien avec un accompagnateur associatif : pair aidant, médiateur en santé (liste en annexe)

CONSULTATION D'INITIATION DE LA PREP J0

- Consultation médicale J0 (cf annexe 2b) et examen clinique si non fait lors de la visite de pré-initiation

1/ Lecture et analyse du bilan biologique initial (J-15) prescrit en LABM ou réalisé dans le CeGIDD

2/ Examen clinique (cf. trame en PJ)

4/ Prescription de la PrEP selon schéma adapté (continu ou à la demande) *selon Recommandation (HAS)*

Conseiller l'utilisation d'application pour faciliter l'observance et de pilulier pour les sorties

5/ Compléter au besoin les vaccinations VHA, VHB, HPV.

6/ Rédiger l'ordonnance de bilan pour M1

S'assurer de la programmation des RdV à M1 et M3

Concernant le terme de « Consultation » :

Le Décret n° 2015-796 du 1er juillet 2015 relatif aux centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (NOR : AFSP1508890D) précise à l'Art. D. 174-15 :

« Les dépenses afférentes aux activités des CeGIDD [...] comprennent :

1° Les **consultations médicales, paramédicales**, de psychologues et d'assistants sociaux ; [...] »

L'Instruction n° DGS/RI2/2015/195 du 3 juillet 2015 relative à la mise en place des CeGIDD précise l'ensemble de leurs missions dans son annexe 5.

Parmi ces missions, certaines relèvent du rôle propre infirmier et pourront être abordées en consultation IDE de PrEP :

1. accueil et information de l'utilisateur
2. entretien personnalisé et évaluation de ses facteurs d'exposition
3. élaboration avec l'utilisateur de son parcours de santé
5. conseil personnalisé dans un but de prévention primaire et secondaire et distribution de matériels de prévention (préservatifs, gels, digues dentaires...)
14. information et éducation à la sexualité
17. prévention et détection des violences sexuelles ou des violences liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, des troubles et dysfonctions sexuels, par la proposition d'une orientation vers une prise en charge adéquate

Pour rappel, l'article R4311-3 du Code de la Santé publique précise le rôle propre infirmier :

Relèvent du rôle propre de l'infirmier ou de l'infirmière les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Dans ce cadre, l'infirmier ou l'infirmière a compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires conformément aux dispositions des articles R. 4311-5, R. 4311-5-1 et R. 4311-6. Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue. Il peut élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative. Il est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmiers.

Prescription de préservatif

Remboursable à 60 % par l'Assurance maladie pour la population générale âgée de plus de 15 ans, par prescription par un médecin ou une sage femme. Depuis décembre 2018. Possèdent le Marquage CE et la norme NF EN ISO 4074 .

=>Boite de 6 préservatifs masculins lubrifiés en latex EDEN (Laboratoire Majorelle)

taille classique : ACL 3664789000063

taille XL : ACL 3664789000056

(Code LPPR 1101186)

=>Boite de 12 préservatifs masculins lubrifiés en latex EDEN (Laboratoire Majorelle)

taille classique : ACL 3664789000087

(Code LPPR 1195170)

Prescription du bilan biologique pour la prochaine visite

Explications sur les modalités de suivi

- Entretien avec un accompagnateur associatif : pair aidant, médiateur en santé (liste en annexe)
- Remettre le guide des IST

CAS PARTICULIERS

Mineurs

Adolescents : Les adolescents à risque élevé d'acquisition du VIH par voie sexuelle doivent avoir accès à la PrEP, notamment dans les CeGIDD. Cette recommandation est en cohérence avec l'extension d'indication formulée le 14 décembre 2017 par l'Agence Européenne du Médicament (55). RAPPORT MORLAT 2018 Page 21

Le Truvada a l'AMM dans l'indication Prep chez les adolescents à haut risque de contamination. Comme recommandé par le rapport Morlat 2018, un suivi plus rapproché initialement, mensuel, est recommandé pour éviter les problèmes d'observance et pour prendre en charge la vulnérabilité psychologique du jeune. Le mineur doit être accompagné par un majeur de son choix. L'accès à la consultation doit lui être facilité par les Cegidd, mais il peut aussi avoir recours au circuit classique par consultation spécialisée ou par la PASS s'il est sans droits.

Sans droits ouverts

Par les circuits de consultation d'accès aux soins précarité/migrant, comme les circuits hospitaliers PASS, les personnes sans droits peuvent demander la Prep, réaliser la consultation médicale et les bilans biologiques nécessaires gratuitement, puis bénéficier de la délivrance hospitalière médicamenteuse gratuitement par la prise en charge "Côme et Damien". Si le médecin de la consultation PASS n'est pas habilité à la prescription de la Prep, il peut orienter le patient sans droits à un confrère spécialiste de l'hôpital expérimenté Prep, la consultation spécialisée est prise en charge dans le circuit PASS. On fera attention dans cette population à la bonne compréhension du schéma de prise et on pourra avoir recours à un service d'interprétariat (présence dans le circuit PASS).

Confidentialité

Pour l'instant, il n'y pas de confidentialité possible.

Projet : Comme la contraception des mineures où il est possible, grâce à un dispositif de « *NIR anonyme* » de pouvoir obtenir le médicament avec une dispense d'avance de frais, associé à la possibilité de « *secret demandé* ».

Projet: Possibilité d'obtenir la délivrance médicamenteuse gratuite, confidentielle par les Cegidd, associée à la consultation et à la réalisation des bilans biologiques.

DOLEANCES / A REVOIR

- Schéma de prise à revoir
- Possibilité de prescription de la PrEP en dehors de la structure hospitalière et des Cegidd (si non possible accord entre service =accord de coopération)
- Télé médecine
- Délivrance à la pharmacie Hospitalière pour tous
- Examens multi sites et facturation unique
- Financement de médiateurs dans chaque services hospitaliers ou Cegidd

Autorisation envoi ordo

Ordo bilan initial à modifier

Annexe 1 : Convocation et ordonnance JO



1, avenue Claude Vellefaux
75475 PARIS Cedex 10
Standard : 01.42.49.49.49
International : 33.1.42.49.49.49

SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES

Chef de Service
Pr Jean-Michel MOLINA
Secrétaire : Nathalie SARLAT
☎ : 01 42 49 90 66 ☎ : 01 42 49 90 67

Prof. Université - Praticien Hospitalier
Pr Willy ROZENBAUM
Secrétaire : Karen SADOUD
☎ : 01 42 49 44 39

Praticiens Hospitaliers et
Chefs de clinique Assistants
Dr Nathalie DE CASTRO, PH
Dr Caroline LASCoux-COMBE, PH
Dr Blandine DENIS, PHC
Dr Tristane DELORY, CCA
Dr Martin SGUIER, CCA

Dr Emma DANGLÉRIAN, CCA
Dr Marie Alice COLOMBIER, CCA
Dr Stéphanie BALAVOINE, AS
Secrétaire : 01 42 49 45 72 / 01 42 49 90 64
☎ : 01 42 49 42 83/48 20

Praticiens Amischés
Dr Alexandre ASLAN - Dr Sina BALKAN
Pr Pierre CHARBONNEAU - Pr François CLAVEL
Dr Pauline FENOT
Dr Claire PINTADO - Dr Marie BERLEUR
Dr Diane PONSICARME - Dr Christian SPADONE
Dr Milad TAOUK - Dr Emmanuel LAFONT
Dr Mathilde THEBAULT - Dr Pierre Louis CONAN
Dr Julien GRAS - Dr Romatin BRICCA
Dr Jérémy ZEOGAGH - Dr Victoria MANDA

Sérologie
Dr Alexandre ASLAN
Psychiatrie
Martine SHENDO - Armand VISNET
☎ : 01 42 49 40 63

HOSPITALISATION FOUGERE 3
Nouveau Saint-Louis - Secteur Vert - Porte 1
Cadres infirmiers :
Mihouos RANDRIAMALALA : 01 42 49 96 25
Françoise MIGNOT : 01 42 49 47 95
Secrétaire : 01 42 49 96 07 - Accueil : 01 42 49 96 11

Unité d'intervention en infectiologie
Dr Mathieu LAFAURIE, PH : 01 42 02 66 45
Centre de vaccinations et de conseil aux voyageurs
Dr Nathalie COLIN DE VERDIÈRE
☎ : 01 42 49 49 72

HÔPITAL DE JOUR - CONSULTATIONS
Nouveau Saint-Louis - Secteur Vert - Porte 3
Cadre Infirmier - Danièle THELÉUS : 01 42 49 46 81
secrétaire Amabelle PATRARCIA : 01 42 49 41 17
Accueil : 01 42 49 46 83 ou 01 42 49 60 75

Assistants de Recherche Clinique
Bénédicte LOZE - Laurence NIEDBALSKI
Sylvie PARLIER - Mirena PREVILON
Flavien LORHO - Armand OLIER
Dyhan SARDOU

Assistants sociaux
Simone DOLJAC : 01 42 49 90 79
Isabelle MERCIER : 01 42 49 46 86
Mail : prenom.nom@aghp.fr



Paris le 10/04/2018

Monsieur Le Nouveau PrEPeur

IPP xxxxxx

Monsieur,
Comme convenu, nous vous attendons le
mercredi 14 février 2018 à 20h00

Vous devez présenter une demi-heure avant votre rendez-vous, afin de remplir le questionnaire qui vous sera remis.

Vous trouverez ci-joint les ordonnances à réaliser avant votre consultation.
Ces résultats doivent être apportés le jour de votre rendez-vous.

Vous devez munir d'une pièce d'identité, de votre carte vitale, d'un moyen de paiement et de vos résultats lors de votre venue.

Si vous souhaitez modifier ou annuler votre RDV, veuillez nous prévenir au 01.42.49.48.52.

Cordialement,

L'équipe de Consultation



1, avenue Claude Vellefaux
75475 PARIS Cedex 10
Standard : 01.42.49.49.49
International : 33.1.42.49.49.49

SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES

Chef de Service
Pr Jean-Michel MOLINA
Secrétaire : Karen SADOUD
☎ : 01 42 49 90 66 ☎ : 01 42 49 90 67

Prof. Université - Praticien Hospitalier
Pr Willy ROZENBAUM
Secrétaire : Evlyne SOL
☎ : 01 42 49 47 18 ☎ : 01 42 02 88 03

Praticiens Hospitaliers et
Chefs de clinique Assistants
Dr Nathalie DE CASTRO, PH
Dr Caroline LASCoux-COMBE, PH
Dr Blandine DENIS, PHC
Dr Tristane DELORY, CCA
Dr Martin SGUIER, CCA

Dr Emma DANGLÉRIAN, CCA
Dr Marie Alice COLOMBIER, CCA
Dr Stéphanie BALAVOINE, AS
Secrétaire : 01 42 49 45 72 / 01 42 49 90 64
☎ : 01 42 49 42 83/48 20

Praticiens Amischés
Dr Alexandre ASLAN - Dr Sina BALKAN
Pr Pierre CHARBONNEAU - Pr François CLAVEL
Dr Pauline FENOT
Dr Claire PINTADO - Dr Marie BERLEUR
Dr Diane PONSICARME - Dr Christian SPADONE
Dr Milad TAOUK - Dr Emmanuel LAFONT
Dr Mathilde THEBAULT - Dr Pierre Louis CONAN
Dr Julien GRAS - Dr Romatin BRICCA
Dr Jérémy ZEOGAGH - Dr Victoria MANDA

Sérologie
Dr Alexandre ASLAN
Psychiatrie
Martine SHENDO - Armand VISNET
☎ : 01 42 49 40 63

HOSPITALISATION FOUGERE 3
Nouveau Saint-Louis - Secteur Vert - Porte 1
Cadre supérieur de Santé : Richard LAUMOND
Cadres infirmiers
Mihouos RANDRIAMALALA : 01 42 49 96 25
Françoise MIGNOT : 01 42 49 47 95
Secrétaire : 01 42 49 96 07 - Accueil : 01 42 49 96 11

Unité d'intervention en infectiologie
Dr Mathieu LAFAURIE, PH : 01 42 02 66 45
Centre de vaccinations et de conseil aux voyageurs
Dr Nathalie COLIN DE VERDIÈRE
☎ : 01 42 49 49 72

HÔPITAL DE JOUR - CONSULTATIONS
Nouveau Saint-Louis - Secteur Vert - Porte 3
Cadre Infirmier - Danièle THELÉUS : 01 42 49 46 81
Secrétaire : 01 42 49 41 17 - Accueil : 01 42 49 46 83
☎ : 01 42 49 45 06

Assistants de Recherche Clinique
Bénédicte LOZE - Laurence NIEDBALSKI
Sylvie PARLIER - Mirena PREVILON
Flavien LORHO - Armand OLIER
Dyhan SARDOU

Assistants sociaux
Simone DOLJAC : 01 42 49 90 79
Isabelle MERCIER : 01 42 49 46 86
Mail : prenom.nom@aghp.fr



Paris le 10/04/2018

Monsieur Le Nouveau PrEPeur

IPP xxxxxx

ORDONNANCE JO

A faire entre le 06/02/2018
et le 09/02/2018

PrEP

- Numération formule sanguine + plaquettes
- Créatinémie + Clairance de la créatinine
- ALAT
- Sérologie Hépatite A (Ac anti-VHA toxau)
- Sérologie Hépatite B (Ag-Hbs, Ac anti-Hbs, Ac anti-Hbc)
- Sérologie Hépatite C
- Sérologie VIH 1-2
- Sérologie Syphilis
- Protéinurie sur échantillon
- PCR Chlamydia 1^{er} jet d'urine
- PCR Chlamydia anal
- PCR Chlamydia pharyngé
- PCR Gonocoque 1^{er} jet d'urine
- PCR Gonocoque anal
- PCR Gonocoque pharyngé

Prière d'adresser tout Chlamydia positif sur site anal
"en précisant PrEP" au :
Centre National de Référence des infections à chlamydie
Campus Bordeaux Carreire
146 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux Cedex France

Consultations PrEP
Hôpital Saint Louis - Secteur Vert Porte 3
1, avenue Claude Vellefaux
75475 Paris Cedex 10
Ligne directe : 01.42.49.48.52

Annexe 2 a : consultation infirmière

<u>Fiche de liaison CONSULTATION INFIRMIÈRE préalable à la PrEP</u>		
<u>Date :</u>		<u>IDE :</u>
<u>NOM :</u>		
<u>Prénom :</u>		
<u>Date de naissance :</u>		<u>Âge :</u>
<u>N° Epidaps</u>		<u>NIR :</u>
<u>THÉMATIQUES ABORDÉES</u>		
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	<u>Thèmes</u>
		<u>Pratiques sexuelles et RDR (à partir de l'auto-questionnaire)</u>
		<u>Indication PrEP</u>
		<u>Schéma pressenti (continu/discontinu)</u>

QUESTIONS ABORDÉES

Vie affective et environnement familial :

Environnement socio-professionnel

(horaires de travail, déplacements avec décalage horaire, couverture sociale, complémentaire santé) :

Suivi médical et/ou gynécologique (prise d'autres Trt) :

Vaccinations (Sérologies et Vaccins hép A / hép B / HPV) :

Hépatite A :

Hépatite B :

HPV :

Autres (dTCaP ; ROR) :

		Suivi spécifique déjà en place (<i>sexologue, addictologue, psychologue, etc.</i>) ou à envisager :
		Autres commentaires :

<u>EXAMEN INFIRMIER</u>					
<u>Poids (kg) :</u>	<u>Taille (cm) :</u>	<u>IMC :</u>	<u>....</u>	<u>TA :</u>	<u>FC :</u>
<u>Commentaires :</u>					
<u>CONSEILS PRÉALABLE ET OUTILS</u>					
<input type="checkbox"/> <u>AT PrEP (Android ou iOS)</u>	<input type="checkbox"/> <u>Guide AIDES</u>	<input type="checkbox"/> <u>Autre (préciser)</u>			
<input type="checkbox"/> <u>« Livret PrEP Massy »</u>	<input type="checkbox"/> <u>Carnet d'adresse</u>	<input type="checkbox"/> <u>Autre (préciser)</u>			

PLANNING PRÉVISIONNEL (dates)

<u>M0</u>		<u>M1</u>		<u>M3</u>		<u>AIDES</u>
<u>RDV IDE</u>	<u>RDV MED</u>	<u>RDV IDE</u>	<u>RDV MED</u>	<u>RDV IDE</u>	<u>RDV MED</u>	

ORIENTATIONS

<input type="checkbox"/> <u>CCF</u>	<input type="checkbox"/> <u>Gynécologue</u>	<input type="checkbox"/> <u>Addictologue</u>
<input type="checkbox"/> <u>Psychologue</u>	<input type="checkbox"/> <u>Sage-Femme</u>	<input type="checkbox"/> <u>Infectiologue</u>
<input type="checkbox"/> <u>Sexologue</u>	<input type="checkbox"/> <u>Médecin généraliste</u>	<input type="checkbox"/> <u>Proctologue</u>
<input type="checkbox"/> <u>Autre (préciser)</u>		

Commentaires et/ou questions restées en suspens

Annexe 2 b : Trame d'entretien JO médical

	Date :		Médecin :
	NOM :		
	Prénom :		

	Date de naissance :		Age :	
	N° Epidaps		NIR :	

Première initiation PrEP (A cocher aussi pour J0 des ex-Ipergay)

Nouvelle initiation PrEP après un arrêt d'au moins 6 mois

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX (hors IST)	OUI	NON	COMMENTAIRES et PRÉCISIONS
Dépression.			
Tentative de Suicide.			
Suivi psychiatrique.			
Maladie rénale / Insuffisance rénale			
Ostéoporose.			
Hépatite B chronique.			
Allergie Médicamenteuse (préciser)			
Autre allergie connue (préciser)			
ASSOCIATIONS MÉDICAMENTEUSES	OUI	NON	
Prise de médicaments concomitante (préciser)			

Prise régulière d'anti inflammatoire						
Prise d'un médicament néphrotoxique						
Prise de complément alimentaire néphrotoxique (musclation)						
Atcdt IST au cours des 12 derniers MOIS		OUI	NON	SITES		
Syphilis						
Chlamydia				<input type="checkbox"/> Oral	<input type="checkbox"/> Génital	<input type="checkbox"/> Anal
Gonocoque				<input type="checkbox"/> Oral	<input type="checkbox"/> Génital	<input type="checkbox"/> Anal
Herpès virus simplex				<input type="checkbox"/> Labial	<input type="checkbox"/> Génital	<input type="checkbox"/> Autre :
HPV (Condylomes)				<input type="checkbox"/> Génital	<input type="checkbox"/> Anal	<input type="checkbox"/> Autre :
Hépatite A				<input type="checkbox"/> Active	<input type="checkbox"/> « Guérie »	<input type="checkbox"/> Protection vaccinale <input type="checkbox"/> Vacc. en cours
Hépatite B				<input type="checkbox"/> VHB+	<input type="checkbox"/> « Guérie »	<input type="checkbox"/> Protection vaccinale <input type="checkbox"/> Vacc. en cours
Hépatite C				<input type="checkbox"/> VHC+	<input type="checkbox"/> « Guérie »	<input type="checkbox"/> Trt en cours
Autre (préciser) :						
Commentaires :						

EXAMEN CLINIQUESignes cliniques pouvant évoquer d'une infection VIH : Oui Non

Si Oui, Préciser les symptômes :

Symptômes d'IST : Oui Non

Si Oui, Préciser (localisation, traitement) :

Examen clinique :

PRESCRIPTION**OUI****NON**PRESCRIPTION d'Emtricitabine (**FTC**)+ Ténofovir Disoproxil (**TDF**) (générique Truvada ®)Si OUI, indiquez le **MOTIF PRINCIPAL DE PRESCRIPTION** : Homosexuel Homme (ou HSH) Origine subsaharienne Travailleur du sexe Utilisateur de drogues IV Autre (préciser) :Si NON, indiquez le **MOTIF D'ABSTENTION DE PRESCRIPTION** :

Schéma d'administration prévu :

 CONTINU DISCONTINU

Autres médicaments prescrits (préciser) :

CONCLUSION (Faire un résumé bref de la consultation, état des vaccinations, anomalies biologiques, prises de drogues, prises de risques...)

A LA FIN DE LA CONSULTATION :

- Remettre l'ordonnance de EMTRICITABINE / TENOFOVIR DISOPROXIL ainsi que le schéma de prise :

www.aides.org/sites/default/files/Aides/bloc_telechargement/GUIDEprep.pdf

- S'assurer que les résultats biologiques soient bien notés **dont la clairance de la Créatinine +++**
- Ainsi que la sérologie de l'hépatite B et hépatite A
- Mettre une ordonnance biologique pour la surveillance dans le dossier
- Le patient doit reprendre RDV à la sortie pour sa visite M1 et M3

Duplex Chlamydia- gonocoque plusieurs sites

3. Au chapitre 19 Microbiologie médicale par pathologie, à la rubrique « infections à *Chlamydia trachomatis* » le libellé de l'acte 5301 est modifié comme suit et les actes 5302 et 5303 sont créés.

La recherche de *Chlamydia trachomatis* et/ou de *Neisseria gonorrhoeae* s'inscrit principalement dans le cadre :

- du diagnostic étiologique et du suivi d'efficacité thérapeutique d'une infection génitale symptomatique, haute ou basse ou d'une rectite ;
- du diagnostic étiologique et du suivi d'efficacité thérapeutique d'une pneumopathie néonatale à *C. trachomatis* ou d'une conjonctivite ;
- du dépistage des infections génitales asymptomatiques dans des circonstances particulières :
 - du dépistage des infections génitales asymptomatiques dans des circonstances particulières :
 - dépistage des personnes à risque,
 - bilan d'hypofertilité ;
 - du diagnostic étiologique et du suivi d'efficacité thérapeutique des arthrites réactionnelles.

Les actes 5302 et 5303 sont pris en charge, sur prescription explicite, dans les cas suivants :

- Selon le comportement sexuel : en cas de rapport sexuel anal et/ou pharyngé : rechercher *C. trachomatis* et *N.gonorrhoeae* dans les deux ou trois sites : association prélèvements génital, rectal, et/ou pharyngé.
- Si la symptomatologie clinique fait évoquer une arthrite réactionnelle, rechercher *C. trachomatis* dans deux ou trois sites : génital, conjonctival, articulaire.
- Dans l'exploration d'une infection haute, rechercher les deux bactéries au niveau du col, et/ou du haut appareil génital (endomètre, liquide de Douglas, biopsie des trompes, par exemple) : un ou deux sites.
- Dans l'exploration d'une épидидymite d'une prostatite, d'une infertilité d'origine masculine : rechercher les bactéries dans le premier jet d'urine et dans le sperme.
- Dans l'exploration de la lymphogranulomatose vénérienne (LGV), rechercher *C trachomatis* dans le ganglion satellite et les éventuelles ulcérations.

5301	Recherche directe de <i>Chlamydia trachomatis</i> et/ou de <i>Neisseria gonorrhoeae</i> par amplification génique sur tous types d'échantillons à partir de sites possiblement infectés. Une seule cotation 5301 par patient.	B 85
5302	Recherche directe de <i>Chlamydia trachomatis</i> et/ou de <i>Neisseria gonorrhoeae</i> par amplification génique sur tous types d'échantillons dans 2 sites possiblement infectés. Une seule cotation 5302 par patient.	B 110
5303	Recherche directe de <i>Chlamydia trachomatis</i> et/ou de <i>Neisseria gonorrhoeae</i> par amplification génique sur tous types d'échantillons dans 3 sites possiblement infectés. Une seule cotation 5303 par patient.	B 130

Les actes 5301, 5302 et 5303 ne sont pas cumulables